Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay Québec

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DU SAGUENAY (CSQ)

Compte rendu du CRT-Jeunes
Tenu le 8 juin 2026 aux bureaux du SES

PRESENCES	ABSENCES
Partie syndicale : M^me^ Marie-Ève Bouchard M^me^ Christine Gilbert M^me^ Élisabeth Bergeron M^me^ Sandra Lapierre **Partie patronale :** M^me^ Andrée-Anne Gagnon M^me^ Karine Lavoie M. Frédéric Gaudreault M^me^ Suzie Ménard M^me^ Sophie Richard, invitée	**Partie syndicale :** M^me^ Mélanie Girard **Partie patronale :** M^me^ Laurie Girard

ORDRE DU JOUR	SUJET : PATRONAL (P), SYNDICAL (S)
1. Ordre du jour	
2. Compte rendu de la réunion du 19 janvier 2026	
3. Organisation scolaire	P
4. Sécurité d'emploi	P
5. Congés • Sans solde • Réduction de tâche • Retraite progressive	P/S
6. Bilan insertion professionnelle	P
7. Mentors	P
8. Projet fusée à l'Odyssée	P
9. Modification horaire à Charles-Gravel	P
10. SASAF – Présentation	P
11. Date première rencontre de 2026-2027	P
12. Autre sujet	

Points à l'ordre du jour	Discussions	Suivis requis
1. Ordre du jour	Mme Gagnon fait la lecture de l'ordre du jour.	
2. Compte rendu de la réunion du 29 avril 2026	Mme Gagnon fait les suivis du compte rendu de la réunion du 29 avril 2026.	
Priorité d'emploi • Liste de priorité • Banque pour contrat ordonnancée • Listes pour suppléance occasionnelle	Le Centre de services scolaire enverra la liste de priorité du secteur jeunes modifiée au Syndicat. Mme Gagnon amène une problématique du fait que le CSS ne sait pas si les enseignants ont leur brevet lorsqu'ils accèdent rapidement à la liste de priorité. Des discussions ont lieu pour trouver des pistes de solutions. Le SES fera un rappel aux nouveaux engagés lors d'une formation le 9 octobre pour qu'ils avisent le CSS dès qu'ils auront leur brevet. Le projet de la banque ordonnancée et la liste pour suppléance occasionnelle ont été envoyés au Syndicat. Le CSS informe le SES qu'il reste des enseignants dans les champs éducation physique, adaptation scolaire et préscolaire-primaire. Il n'y a personne dans tous les autres champs. À la suite de discussions, Mme Gilbert propose d'informer les enseignants à savoir que s'ils prennent par exemple un remplacement en math de secondaire 1 et qu'ils remplissent les critères pour accéder aux listes, ils accèderont à ces dernières dans	✔

Points à l'ordre du jour	Discussions	Suivis requis
	leur champ respectif et non dans le champ du remplacement occupé. M. Lavoie ajoute que l'université libère leurs étudiants pour qu'ils puissent faire de la suppléance. *(2024-10-01)*	
	Concernant la liste de suppléance occasionnelle, une première rencontre entre le SES et le CSS a eu lieu pour regarder les critères pour l'accès à la liste de priorité. Présentement, aucune alerte ne peut être donnée dans le système lorsqu'une personne atteint l'équivalent des 35 jours consécutifs. D'autres rencontres suivront. *(2025-01-30)*	
	Les parties syndicale et patronale ont fait chacune des rencontres de comité pour discuter des critères pour l'accès à la liste de priorité. Les parties se sont ensuite rencontrées pour en discuter. Le CSS doit faire une proposition des critères au Syndicat. Mme Gilbert ajoute que le projet de loi 100 du gouvernement risque d'avoir des répercussions sur la convention collective locale. *(2025-04-29)*	
	Considérant le projet de loi 100 déposé par le gouvernement, il est décidé de mettre en attente la décision concernant les critères d'accès à la liste de priorité. Le défi est surtout pour le Bas-Saguenay. Le CSS et le Syndicat feront possiblement une entente pour le Bas-Saguenay. *(2025-06-10)*	
	Des rencontres ont eu lieu et il a été décidé de ne pas changer l'entente locale. Le CSS et le SES en ont discuté en table de travail et aucune entente ne sera faite pour le Bas-Saguenay pour l'année 25-26. Le CSS donnera plutôt des garanties de suppléance. Un suivi sera fait en février pour vérifier si une entente pour le Bas-Saguenay sera rédigée pour 2026-2027. *(2025-09-29)*	
	Une rencontre se tiendra en janvier entre le CSS et le Syndicat pour discuter de l'entente. *(2026-01-19)*	
	La rencontre est finalement prévue pour le 25 mai 2026. *(2026-04-29)*	
	La rencontre a été déplacée au 10 juin 2026. *(2026-06-08)*	
Ententes *(2025-04-29)* • Clause 8-5.05.02	En raison de la nouvelle organisation des heures des enseignants dans la nouvelle convention collective, la clause 8-5.05.02 occasionne des dépassements. Le SES et le CSS se rencontreront pour trouver des pistes de solutions d'ici la fin de l'année. *(2025-04-29)*	
	Deux rencontres sont prévues en juin pour discuter de l'entente pour la clause 8-5.05.02. *(2025-06-10)*	
	Plusieurs rencontres ont eu lieu en août et un projet d'entente a été fait. Cependant, tout a été mis sur pause afin de vérifier si ça entre dans la tâche. Le CSS consultera son comité de direction à ce sujet. Pour le préscolaire et le primaire, il est évident que l'approbation des tâches pour le 15 octobre ne sera pas respectée. Mme Bouchard demande au CSS d'envoyer une note de service pour en informer les enseignants. Lorsqu'il sera temps d'expliquer l'entente, Mme Gagnon propose d'enregistrer une vidéo pour s'assurer de la compréhension commune de tous. *(2025-09-29)*	✔
	Concernant la tâche, une majorité d'écoles a terminé et certaines sont à finaliser. S'il y a un débordement, le CSS est informé et une rencontre se tient avec le Syndicat pour analyser la situation. Un diaporama animé est en création pour expliquer la tâche. Cependant, comme l'interprétation entre le CSS et le SES est différente malgré l'entente signée, le diaporama a été mis sur pause. *(2026-01-19)*	
	Quelques rencontres ont eu lieu autant avec la partie syndicale qu'avec les directions. La tâche commence à être bien assimilée par tous, mais le défi demeure dans les nouveaux enseignants et les finissants. À la suite d'une consultation auprès des membres, le SES a proposé quelques suggestions au CSS. Celui-ci en fera	

Points à l'ordre du jour	Discussions	Suivis requis
	l'analyse avec les directions et un retour sera fait à la partie syndicale afin que l'entente puisse être renouvelée pour l'an prochain. *(2026-06-08)*	
Classement provisoire *(2026-01-19)*	Comme les délais sont de plus en plus long pour recevoir leur brevet, dorénavant le CSS effectuera le classement provisoire des enseignants nouvellement diplômés sur la base des crédits complétés sur leur relevé de notes lors d'un engagement sous contrat. Ils auront toujours l'obligation de fournir les documents pour conserver leur scolarité. Le CSS fait présentement un portrait des personnes qui auraient pu en bénéficier depuis l'an dernier. *(2026-01-19)*	✔
	Le SES a fait des rencontres avec des étudiants de l'UQAC et leur a fait un rappel de remettre leur document. *(2026-04-29)*	
	Les parties patronale et syndicale ont un écart au niveau de l'interprétation en lien avec la rémunération des finissants de 4e année. Ce sujet a été traité en CNC, mais le CSS mentionne que la GRICS ne serait pas adapté. Des vérifications seront faites de part et d'autre. *(2026-06-08)*	
Autres sujets		
a) Loi sur la laïcité *(2026-01-19)*	Le CSS a fait une présentation aux directions concernant les modifications de la loi sur la laïcité. Le visage couvert et le port d'un signe religieux sont maintenant interdits à tout le personnel. Certains pourront bénéficier d'un certain droit acquis en s'autodéclarant. Une note de service sera envoyée au personnel à ce sujet. Ensuite, une évaluation du personnel enseignant devra se faire tous les deux ans. Le CSS arrimera cette évaluation avec le 30 h de formation continue qui est à la même fréquence. Des outils seront disponibles ultérieurement. Le CSS mettra le tout en application seulement lorsque ces outils seront prêts. *(2026-01-19)*	Suivi
	Pour l'instant, aucun plan de déploiement des outils n'est fait. *(2026-04-29)*	
Ententes *(2026-04-29)* • Clause 8-5.05.02 • Entente Le Roseau • Groupe à plus d'une année d'études – marie-Médiatrice	Pour l'entente du 8-5.05.02, un bilan sera fait le 19 mai avec les directions, pour faire ensuite un suivi au SES le 20 mai. Entre temps, le Syndicat enverra un Forms aux enseignants pour les consulter. Pour l'entente Le Roseau, après vérification du SES auprès de la personne déléguée, celle-ci est reconduite. Le CSS mentionne qu'il y aurait un GPAÉ aux écoles Marie-Médiatrice et Ste-Rose. Pour le projet Petapan de l'école des Quatre Vents, il y aurait un groupe de niveaux 3, 4, 5 et 6. Le SES vérifiera s'il est possible de joindre tous ces niveaux. *(2026-04-29)*	
	Les parties s'entendent pour intégrer le projet Petapan dans l'entente GPAE. *(2026-06-08)*	
Scolago *(2026-04-29)*	Le Syndicat a entendu parler par les enseignants et d'autres syndicats que des centres de services utilisent le programme Scolago pour octroyer les suppléances. Le CSS mentionne suivre le développement de cet outil, mais qu'il n'est pas encore idéal. De plus, son coût est assez élevé. Une présentation avait été faite et il en était ressorti plus d'inconvénients que d'avantages à son utilisation. *(2026-04-29)*	

Points à l'ordre du jour	Discussions	Suivis requis
	Le CSS a demandé une nouvelle présentation de cet outil, car il y aurait un volet perfectionnement qui serait intéressant. *(2026-06-08)*	
Rénovations école Félix-Antoine-Savard *(2026-04-29)*	Le SES a reçu une information que des rénovations majeures auraient lieu à l'école Félix-Antoine-Savard pour le service Tremplin. Près d'un tiers de l'école serait réservé pour deux classes. Le CSS vérifiera ces informations. *(2026-04-29)*	
	Mme Ménard mentionne que des rénovations sont en cours pour interchanger l'emplacement de la classe Tremplin et le local du service de garde. *(2026-06-08)*	
3. Organisation scolaire	Le CSS a envoyé les documents de l'organisation scolaire au SES par courriel. Après la 4e lecture de clientèle, le CSS mentionne qu'il y a ouverture d'une 6e à St-Isidore, un groupe de CPC à Charles-Gravel et un pré-DEP à ESGM.	
4. Sécurité d'emploi	Le CSS a envoyé les documents de la sécurité d'emploi au SES par courriel. Il y a eu deux démissions. Le mouvement volontaire se tiendra en présentiel le 11 juin. Le CSS a accepté deux poste-à-poste, soit un interchamp à l'étincelle et un intercentre de services avec Jonquière. À la suite des affectations du champ 01, le CSS s'attend à avoir des excédents, soit des champs 21.	
5. Congés • Sans solde • Réduction de tâche • Retraite progressive	Ce sont 81 congés pour retraite progressive qui ont été accordés par le CSS. À la demande du Syndicat concernant les situations particulières au secondaire, le CSS mentionne qu'il les analysera. Mme Lapierre explique certaines particularités. Le CSS ajoute qu'en effet chaque secteur est particulier et il fera un suivi afin d'en discuter à nouveau en comité l'an prochain.	
6. Bilan insertion professionnelle	M. Gaudreault présente le bilan de l'insertion professionnelle qui se déploie en quatre objectifs. Il y a eu 61 personnes embauchées qui ont été rencontrées. Un nouveau parcours pour les enseignants en adaptation scolaire sera offert sous le profil orthopédagogie ou classe spécialisée. Le mentorat est très positif et c'est l'ensemble des milieux qui auront des mentors l'an prochain. Mme Bergeron nomme qu'il n'y a pas de mentor au préscolaire. Cette année, il y a eu beaucoup d'enseignants hors champ plutôt que des NLQ.	
7. Mentors	Ce sujet a été traité au point précédent.	
8. Projet fusée à l'Odyssée	Mme Richard débute en mentionnant que ce projet changera de nom, car il est basé sur le projet fusée, mais il a été modifié. Cette année, l'équipe a eu une réflexion pour les élèves du 1er cycle du secondaire, plus précisément en 2e secondaire, qui ne répondent pas aux interventions de palier 3. Des discussions ont aussi eu lieu avec les services éducatifs. De 25 à 30 élèves rouges ont été ciblés et les sources des comportements ont été soulevés. Ce sera quatre sous-groupes d'environ six à sept élèves qui seront créés. Ceux-ci auront des blocs intensifs pour répondre aux besoins de base à raison de deux périodes par cycle. Un 20 minutes de la 3e période sera réservée à ces élèves pour	

Points à l'ordre du jour	Discussions	Suivis requis
	passer du temps avec leur intervenant de proximité. Les autres élèves auront des capsules ou des ateliers. Considérant l'urgence ramenée par les enseignants, ce projet sera en application dès 26-27, même s'il n'est pas prêt à 100 %. Le SES s'assure que ce ne soit pas toujours le titulaire qui doive faire le 20 min de la 3e période. Le CSS précise que ce n'est pas le cas et que pour ne pas alourdir la tâche des enseignants, il y aura des cartables clé en main par sujet à travailler.	
9. Modification horaire à Charles-Gravel	Mme Lavoie fait le bilan du projet-pilote des horaires flexibles pour Charles-Gravel. Autant le personnel que les élèves et les parents ont été consultés. Il en est ressorti que ce projet ne sera pas reconduit. Mme Lavoie propose un nouvel horaire sur 15 jours. Il y aura une période flexible à la P3 tous les 5 jours, donc trois fois dans un horaire de 15 jours/cycle.	
10. SASAF – Présentation	M. Gaudreault relève les grandes lignes d'une synthèse portant sur l'accueil et la francisation. Le CSS est proactif, il offre beaucoup de formation et de soutien pour les enseignants en francisation. Pour l'an prochain, il y aura deux ressources et demie. Beaucoup de développements ont été faits, mais ça reste un défi pour les enseignants. M. Gaudreault mentionne qu'il y a beaucoup d'incompréhension sur le fonctionnement. Un document pour le soutien linguistique a été créé à ce sujet et sera présenté dans les écoles. Il sera envoyé au SES.	
11. Date première rencontre de 2026-2027	La première rencontre de l'année se tiendra le 13 octobre 2026 à 13 h 30.	